

Uniteurs et Dominicains d'Arménie

par

M. A. van den Oudenrijn OP

IV.

Les adversaires de l'union¹.

La première génération de Q̄rnay s'était appliquée surtout à l'œuvre des traductions, à l'étude et à l'enseignement de la théologie scolastique occidentale: elle avait considéré l'apostolat scientifique comme sa tâche particulière. Pour la plupart, les premiers maîtres du «nouvel athénée» étaient des vardapets bien connus. Plusieurs d'entre eux avaient reçu leur formation dans le célèbre institut de Gaylejor. Comme condisciples ils y avaient eu les vardapets les plus considérés de l'Arménie Orientale, qui, maintenant, gouvernaient des évêchés, des couvents ou des écoles.

Mais la première génération des Q̄rneçiq s'était éteinte ou avait été dispersée par la grande peste. Yohan Q̄rneçi, le fondateur des Uniteurs, avait joui d'une influence personnelle considérable; il n'était plus parmi les vivants. En 1356 les Uniteurs s'étaient alliés encore plus intimement avec les missionnaires latins, en acceptant la haute juridiction du maître général des Dominicains sur leur institut. Le nouveau veraxnamoġ, Fr. Awagtêr, quoique originaire de Ĵahouk, avait été formé loin de Q̄rnay, en Crimée, dans le couvent de S. Nicolas de Kaffa, qui s'était récemment affilié à la congrégation. La Cilicie s'était décidée à accepter non seulement l'union avec le Siège de Rome, mais encore une latinisation assez complète de rite et de discipline. Sous l'influence de ces circonstances les Uniteurs de l'Arménie Orientale changèrent de méthode. Ils crurent pouvoir gagner en peu de temps tout leur pays à la même union qui, pour le moment, triomphait en Cilicie. Dans leur zèle mal éclairé, ils ne firent pas attention à certains signes, qui auraient dû les engager à la modération et à la prudence. Il y avait par exemple ce détail, minime mais significatif: dans un synode, tenu en Cilicie l'an 1361, on résolut par majorité de voix, d'abandonner la fameuse *xarnoumn*, sur laquelle les fauteurs de la latinisation avaient tant insisté.

Grâce à la formation sérieuse de leurs prédicateurs, la propagande des Frères Uniteurs eut des succès éclatants au début. Des ecclésiastiques de marque, des prédicateurs bien connus, des vardapets accompagnés de leurs disciples, des communautés entières demandaient à être admis dans la congrégation. Bientôt — trop tôt! — ils se mirent à étendre le mouvement par le ministère de la prédication. Mais pour les supérieurs la tâche d'assimiler tous ces éléments nouveaux devait être extrêmement difficile. Parmi ces nouveaux il devait y en avoir qui manquaient de cette sérieuse formation

¹ Voir OrChr 40 (1956) 94–112; 42 (1958) 110–33 et 43 (1959) 110–19.

théologique qui avait fait la force de la première génération des Qîneçiq. Le temps manquait pour suppléer à ce défaut et les circonstances ne l'auraient pas toujours permis. Bientôt une espèce de fanatisme latinisant commença à se manifester. Il y eut des prédicateurs et des vardapets de la congrégation qui ne pouvaient s'empêcher de parler dans des termes mordants et méprisants de ceux de leurs anciens amis qui ne pouvaient encore se décider à franchir le pas et à embrasser l'union. Il y en eut qui n'étaient que trop disposés à traiter en schismatiques, voir même en hérétiques, tous ceux qui n'avaient pas de goût aux rites de l'église romaine ou aux dispositions compliquées du droit des décrétales.

Et puis il y avait l'attitude des Uniteurs dans la question éminemment pratique de la valeur des sacrements reçus dans l'église arménienne dissidente. On disait que les Uniteurs, comme les missionnaires dominicains, rebaptisaient les Arméniens adhérents à l'union et qu'ils les réordonnaient quand il s'agissait de personnes dans les ordres. On administrait ces baptêmes et ces ordinations en secret, mais à la longue la chose ne pouvait rester cachée. La pratique des Uniteurs causa beaucoup de scandale parmi les Arméniens non unis et ce ne fut pas la dernière d'entre les causes qui finirent par provoquer une réaction très vive contre l'union en général et contre la congrégation des Miabanołq en particulier. Un homme, comme par exemple le vardapet Sargis d'Aprakouniq, était certainement bien disposé pour le mouvement de l'union. A un moment donné il était tout près de s'y rallier avec un nombre considérable de ses disciples. Il n'avait plus aucune objection contre le concile de Chalcédoine, ni contre la primauté du pape, ni contre les formules dogmatiques des Latins en matière de christologie. Il aurait même fait des concessions sur le point si épineux de la liturgie. Mais quand il s'aperçut de l'intention des Uniteurs de le rebaptiser et de lui conférer de nouveau les saints ordres, il n'hésita pas un moment à interrompre les pourparlers. Il ne s'était pas imaginé qu'on allait le traiter comme un converti de l'Islam ou du paganisme. Il se retira brusquement et finit par devenir un des précurseurs de l'école de Tat'ew².

Cependant, sur ce point, le théologien catholique du 20^e siècle devra rendre justice aux Uniteurs. Nous n'entendons nullement dire que ceux-ci aient toujours montré dans cette affaire extrêmement délicate toute la circonspection et la prudence que les circonstances exigeaient. Mais pour le fond de l'affaire ils ne pouvaient agir autrement. Au point de vue théologique, la validité ou la non validité des sacre-

² Sargis Aprakouneçi, surnommé aussi «Astapatçi», appréciait beaucoup l'enseignement de l'école de Qîrny et en particulier le «Livre des Vertus» (Araçinout' eanç' Girq) qu'un Uniteur de ses amis lui avait procuré en secret et dont il se servait pour son enseignement. Fr. Mxit'ariç qui avait été de ses élèves, parle de lui dans son Manuel des Catholiques comme d'un maître vertueux, qui avait mené une vie très austère avec ses disciples. Un certain nombre de ceux-ci s'étaient déjà ralliés au parti des Uniteurs. Après la répression des Miabanołq par Malaçia Łrimeçi, Sargis accepta le poste de supérieur du couvent d'Astapat, où Malaçia avait fondé un collège. A partir de 1389, il enseigna dans le couvent de Souxar (Xařap'ašt), où il dirigeait une soixantaine d'étudiants; il y mourut en 1402. Cfr. T'ovmas Mecop' eçi, *Patmout' iwn Lank T'amouray*, éd. Şahnazarean, p. 35-38.

ments du baptême et de l'ordre entraîne des conséquences considérables qui s'étendent jusque dans un avenir lointain. Les instructions d'Avignon étaient aussi précises que raisonnables. Dans une lettre du 3 octobre 1333³, adressée aux missionnaires d'Orient, le pape Jean XXII permet en cas de doute sur la validité d'un baptême reçu, de baptiser les convertis « iuxta provisionem iuris » avec cette formule : « *si baptizatus es, non te rebaptizo, sed, si nondum baptizatus es, ego te baptizo in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ». Pour ceux qui, avant leur conversion ont reçu les saints ordres, s'il y a des doutes sur la validité, la formule à employer est celle-ci : « *si ordinatus es rite, non te reordino, sed, si nondum ordinatus es, te ordino* ». Donc : aucune répétition de ces deux sacrements, mais collation conditionnée en cas de doute. Pour éviter tout scandale, les évêques sont autorisés à conférer, en cas de nécessité, tous les ordres en un seul jour. Le 6 mars 1374, le pape Grégoire XI, qui avait été consulté de nouveau sur ce sujet, répète les mêmes instructions⁴.

Les Nestoriens du 13^e siècle, d'après Fr. Guillaume de Rubruk, refusaient d'admettre aux sacrements de leur église des chrétiens venus d'autres confessions, qui ne se soumettaient pas à la répétition de leur baptême. Et parmi les Arméniens du 14^e siècle aussi, on semble avoir pratiqué assez souvent la réitération du baptême pour ceux qui désiraient se joindre à l'église arménienne après avoir été baptisés dans une autre église chrétienne. Cette pratique est explicitement condamnée dans une lettre de Jean XXII, datée d'Avignon le 22 novembre 1321⁵. La réitération du baptême comme pratique arménienne est mentionnée à plusieurs reprises parmi les 117 erreurs du « Libellus » présenté au pape Benoît XII. Notamment on aurait rebaptisé ceux qui avaient reçu le baptême dans une église qui admet deux natures dans le Christ ou qui mélange de l'eau avec le vin de la messe. Le synode de Sis (1345) nie tout simplement l'existence de ces pratiques⁶. Mais encore le 29 septembre 1351, le pape Clément VI dans une lettre adressée au kat'olikos Mxit'ar Gînerçi, exige de celui-ci qu'il ne rebaptise pas un chrétien baptisé qui rentre dans le sein de l'église après s'être fait mahométan⁷.

Les accusations et les incriminations sur ce point existaient donc de part et d'autre. Si nous consultons les manuels des Uniteurs, qui traitent assez souvent de cette question, il est facile de constater qu'ils ne considéraient pas du tout un baptême comme nul par le fait même qu'il avait été reçu dans une église schismatique ou même hérétique. Les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre, une fois conférés ne peuvent plus être répétés. On les réadministre seulement en cas de doute sur la validité de ces sacrements tels qu'ils ont été conférés ou reçus pour la première fois. Et alors il ne s'agit jamais d'une répétition dans le vrai sens du mot, parce que le ministre appose toujours la condition : si tu n'as pas été baptisé (confirmé ou ordonné). Le Xorhrdoç Girq touche cette matière dans la partie du Baptême, chap. 35, dans ces termes : « On demande si le baptême peut être répété ? Réponse : Je dis que non, car Paul dit au chap. IV de l'épître aux Ephésiens : *une foi, un baptême*⁸. Le baptême donc ne saurait être répété. Et cela pour cinq raisons. » Puis on passe à énumérer ces cinq raisons, qui sont les mêmes qu'on trouvera dans le commentaire de S. Thomas d'Aquin sur le 4^e Livre des Sentences, Dist. 5, Q. 2, Art. 1. Et finalement on ajoute : « Cependant, les saints affirment qu'une chose, dont on n'est pas certain qu'elle a eu lieu, n'est pas censée être répétée. C'est pourquoi l'on procède au baptême, s'il est avéré que quelque chose d'essentiel a été

³ *Bullarium Ord. Praed.* II, 203-204.

⁴ *Bull. Ord. Praed.* II, 278/9.

⁵ « sacrosancta romana ecclesia . . . docet insuper baptismum non esse aliquatenus iterandum »; Raynaldus, *Annales eccl. ad. ann. 1321*, No XI.

⁶ Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio* XXV, col. 1208, 1222/3, 1225, 1234/5.

⁷ *Epistola ad Consolatorem* = Denzinger, *Enchiridion symbolorum*, No 3024.

⁸ Eph. 4, 5.

omis [Et en cas de doute]⁹ on doit baptiser avec cette formule: si tu as été baptisé, je ne te rebaptise pas, mais si tu n'as pas été baptisé, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.»

Voici ce que dit à ce même propos le Datastanaç Girq, au chap. 33¹⁰ du premier livre: Selon Remound¹¹, pour ceux qui répètent le baptême, la confirmation ou l'ordre, la peine d'après la loi civile est la décapitation. Et d'après le droit canon, ils n'ont pas d'accès aux ordres..... Cependant, s'il y a un doute raisonnable quant au baptême, la confirmation ou l'ordre, il faut que (les intéressés) soient baptisés, confirmés et ordonnés. Car on ne parle pas de la répétition d'un acte quand on croit qu'il n'a pas eu lieu..... Toutefois, pour aller au plus sûr, celui qui confère ces sacrements à ceux qui se trouvent dans ce cas, doit s'exprimer de cette manière: «Je ne te rebaptise point, mais, pour le cas où tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.»

Dans le Livre Albert, VI, 7, on dit: (Les trois sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre) ne sauraient être répétés d'aucune manière (*oç bnaw karen krknil*)...etc.

Jadis, dans l'Archivum Fratrum Praedicatorum 1 (1932) 287-292, nous avons déjà donné d'après le manuscrit «Borg. arm. 45» du Vatican les principaux textes qui regardent ce sujet dans le Traité des Sacrements qui constitue le second volume de la Troisième Partie de la Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin, traduite à Qrñay en 1347. En particulier nous avons cité l'article 9 de la Question 66, où le problème est traité ex professo pour autant qu'il regarde le baptême. La conclusion ne saurait être plus nette: *aseli e t'ê mkrout' iwn oç karê krknil* = il faut dire, que le baptême ne peut être répété. Dans l'article 8 de la même Question 66, la pratique de rebaptiser des gens qui ont déjà reçu le baptême dans une église dissidente, est stigmatisée comme «erreur de schismatiques et d'hérétiques» (*molorout' iwn herjouacolaç ew heretikosaç*). L'autorité de S. Cyprien, qui avait enseigné cette pratique de son temps, est explicitement disqualifiée: *i yays inç vçir norin oç lini êndouneal*. Même si un homme a été baptisé par un païen, son baptême doit être considéré comme valable (Q. 67, Art. 7).

Signalons pour terminer encore la doctrine de l'uniteur Fr. Mxit'ariç Aparançi dans le chap. 40 de son Ouñap'araç Girq. Il y explique les articles de la foi catholique et, arrivé à l'article «je confesse un seul baptême», il dit tout simplement: «ceci est contre ceux qui rebaptisent» (*ê êndêm krkin mkrdolaçn*).

Rebaptiser ou réordonner ceux qui ont reçu le baptême ou les ordres dans une église chrétienne non catholique, est inconciliable avec la théologie professée par les Miabanoq. Le seul fait que le ministre qui confère ces sacrements est schismatique ou hérétique, n'invalide point les sacrements. Cependant, dans les cas concrets, la validité des sacrements ainsi reçus peut être sujette à des doutes pour d'autres raisons. Est-ce que le ministre dissident avait bien l'intention de conférer le sacrement tel qu'il a été institué par le Christ? Est-ce qu'il a employé la matière et la forme¹² requises? Voilà des questions qui s'imposent en pratique, et

⁹ Dans le manuscrit dont nous sommes servi (Ms arm. 20 de l'église de Nicosie, fol. 78a) quelques mots ont été omis par haplographie. Et cette omission existait déjà dans certains manuscrits latins du commentaire de S. Thomas in IV Sent.

¹⁰ Il y a des manuscrits dans lesquels ce chapitre «Vasn krkneloy zxorhourds kam oç» porte le numéro 36.

¹¹ Cfr. *Summa S. Raymundi a Peniafort* (Rome 1600) 319/20.

¹² Dans les mss arméniens du quinzième siècle, on rencontre assez souvent un petit traité polémique, intitulé «Xratq ar ouñap' ar hawataçeals» du vardapet Kirakos d'Eznka, qui conteste la nécessité d'employer la formule «je te baptise». Ainsi par exemple dans le ms arm. 147 de la Bibl. Nat. de Paris, fol. 102a. En occident aussi d'ailleurs il y avait eu des théologiens qui avaient nié la nécessité de cette formule; cfr. Arthur Landgraf dans la revue *Scholastik* 17 (1942) 412-27. Mais les Uniteurs d'Arménie, tout en admettant la valeur de la formule passive des Grecs, considéraient ces mots comme faisant partie essentielle de la forme du baptême.

cela surtout quand il s'agit des sacrements du baptême et de l'ordre, dont la validité ou la non validité est si lourde de conséquences. C'est un fait bien connu qu'aujourd'hui ceux qui viennent à l'église catholique après avoir été baptisés dans une communauté protestante, sont presque toujours baptisés « sous condition ».

Pour comprendre l'attitude des Uniteurs dans cette question, il convient de se rappeler la doctrine de S. Thomas d'Aquin dans la Somme Théologique, III, Q. 66, Art. 9, ad 3m et ad 4m. L'ad 3m considère un cas, dans lequel l'administration du baptême pourrait s'imposer et l'ad 4m indique ce qu'on doit faire en cas de doute sur la validité d'un baptême reçu. Voici les textes: (ad 3m)... Les Pauliciens et les Cataphrygiens ne baptisaient pas au nom de la Trinité. C'est pourquoi Grégoire écrit à l'évêque Girigos¹³: Les hérétiques qui ne sont pas baptisés au nom de la Trinité – tels que les Bonosiens et les Cataphrygiens, qui partagent les opinions des Cataphrygiens, car ceux-ci ne croient pas que le Christ est Dieu, ne voyant en lui qu'un simple homme, ceux-là (les Cataphrygiens) parce qu'ils ont l'extravagance de croire que le Saint-Esprit est un simple homme montagnard¹⁴ – quand ils viennent à la sainte église, reçoivent le baptême. Car ce qu'ils ont reçu étant hérétiques, sans invocation de la sainte Trinité, n'a pas été un baptême. Par contre, comme il est dit dans le droit canon, s'il y en a parmi les hérétiques qui viennent à la foi catholique après avoir reçu le baptême chez les hérétiques qui le confèrent en confessant la Trinité, qu'on les accepte comme baptisés (ad 4m)... Comme la décrétale d'Alexandre III dit: « ceux, sur le compte desquels il existe des doutes s'ils ont été baptisés ou non, on les baptisera en se servant de la formule suivante: si tu es baptisé, je ne te baptise pas, mais si tu n'es point baptisé, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » C'est qu'on n'est pas censé répéter ce dont on ne sait pas s'il a déjà eu lieu.

La réponse ad 3m pouvait suggérer que des erreurs trinitaires ou christologiques peuvent affecter la validité d'un baptême. Or les erreurs de cette espèce ne manquaient pas parmi les Arméniens du temps. Le Paulicianisme en particulier y comptait encore des adhérents¹⁵. Peut-être les Miabanołq étaient-ils d'avis qu'un baptême conféré par un ministre qui n'admettait pas les deux natures dans le Christ, n'était pas un baptême réel, comme il y avait des théologiens arméniens qui niaient la validité d'un baptême administré dans l'église grecque ou latine, professant le dogme de Chalcédoine. Si telle était l'opinion des Uniteurs, cette opinion était fautive et condamnable. Mais il n'est pas de notre tâche de justifier leurs opinions ou leurs pratiques; nous ne cherchons qu'à les comprendre.

Dans beaucoup de cas individuels et concrets, il peut y avoir eu aussi des doutes à cause de la matière ou de la forme employée. Le Libellus des 117 erreurs mentionne des communautés arméniennes qui baptisaient non pas avec de l'eau, mais avec du vin ou du lait. En 1351 encore le pape Clément VI, dans sa lettre « Super quibusdam », exige du katholikos Mxit'ar Grnerçi une déclaration explicite « quod baptismus non potest esse in liquore alio, quam in vera aqua¹⁶ ». Pour ce qui regarde la forme, la formule trinitaire n'était pas toujours employée¹⁷. En effet, le synode arménien

¹³ A lire: Quirinus.

¹⁴ Le traducteur arménien a compris le nom de « Montanus » comme appellatif.

¹⁵ Voir Léonce Ališan, *Hayapatoum* II, 550 et les sources citées dans sa note 4.

¹⁶ Voir Denzinger, *Enchiridion* No 3024.

¹⁷ L'Ouļap'araç Girq nous parle d'une secte arménienne de Cilicie, celle des « Gorgeciq », qui enseignaient que le Christ était en même temps Père et Fils et Saint-Esprit et que, par conséquent, toute la Trinité avait souffert la mort. L'auteur de ce passage ajoute: C'est pourquoi il y a eu beaucoup d'Arméniens qui, comme Sabellius, niaient la trinité des personnes et disaient du Christ qu'il est lui-même Père, lui-même Fils et lui-même Saint-Esprit. Voir Ališan, *Hayapatoum* II, 552a. Ce texte se trouve en effet au chap. 39 de l'Ouļap'araç Girq, mais ne semble pas être de Mxit'ariç Aparançi (ce chapitre contient plusieurs adjonctions postérieures).

de 1342 donne à entendre, que les doutes des auteurs du «Libellus» se fondaient principalement sur des défauts — vrais ou supposés — dans la forme. Et c'est bien l'impression, que donne aussi la lecture du petit manuel Sour Petrosi. Voici ce qu'il dit au chap. XII: «une douzième erreur est celle des Arméniens qui, dans le baptême, n'observent pas la forme qui a été enseignée par Notre Seigneur, Matth. chap. 28, où il dit: *Allez, enseignez tous les gentils, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*¹⁸. Mais parmi eux il y en a qui baptisent avec la formule: *La voix du Seigneur est sur les eaux*¹⁹. Et d'autres avec la formule: *Vous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ*²⁰. Et d'autres se servent d'autres formules selon leur bon plaisir²¹. C'est pourquoi leur baptême n'est pas valable. Car le baptême ne s'accomplit que par la formule donnée par le Christ, d'après l'épître aux Ephésiens, chap. 5: *le Christ a aimé l'Eglise, en la purifiant par une ablution d'eau par le moyen de la parole de vie*²², qui est celle-ci: «moi, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il». C'est que, dans la forme, il faut qu'on mentionne la cause du baptême. Or la cause du baptême est double. L'une, la principale, celle d'où le baptême dérive sa valeur, est la sainte Trinité. L'autre est instrumentale, c'est à dire ministérielle. Or, les deux causes sont mentionnées dans la forme du baptême: la cause ministérielle quand on dit: «moi, je te baptise», et la Trinité quand on dit: «au nom du Père», etc. Il est vrai que les Grecs disent: «Le serviteur du Christ N.N. est baptisé au nom du Père, etc.» pour répudier l'erreur de certains anciens qui attribuaient la valeur du baptême à celui qui l'administre, d'après ce que dit la première épître aux Corinthiens: *Moi, je suis Pauliste! Et moi Apolliniste*²³! Cependant (le pronom) «moi» n'est pas essentiel à la formule. On le met seulement pour s'exprimer plus clairement, puisque le Seigneur a dit: Baptisez. Mais si quelqu'un administrait le baptême sans employer la forme susdite, soit selon l'usage des Latins, soit selon les Grecs, ce ne serait pas un baptême. Car la décrétale du pape Alexandre²⁴ dit: «si l'on immerge l'enfant dans l'eau au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, sans dire: moi, je te baptise, l'enfant n'est point baptisé». Plus loin dans la même décrétale, on parle de ceux dont le baptême est sujet à des doutes. Ceux-ci doivent être baptisés selon la formule suivante: «si tu as reçu le baptême, je ne te baptise pas, mais si tu n'as pas été baptisé, moi, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit». En effet, si quelqu'un n'a pas reçu le baptême, il ne peut recevoir aucun sacrement. Et la cause en est que la confirmation par rapport au baptême est comme l'accroissement par rapport à la naissance. Comme personne ne peut croître, ni arriver à l'âge adulte, ni être investi d'une charge quelconque, à moins qu'il ne soit d'abord né, de même nul n'est capable de recevoir un sacrement, s'il ne commence pas par recevoir le baptême.

¹⁸ Matth. 28, 20.

¹⁹ Ps. 28,4.

²⁰ Gal. 3,27.

²¹ Le «Libellus» avec la liste des 117 accusations, auxquelles le synode arménien de 1342 eut à répondre, mentionne aussi la formule «La voix du Seigneur est sur les eaux» comme formule de baptême chez les Arméniens. On y dit encore que d'autres se servaient d'autres formules selon leur bon plaisir: «Quantum vero ad formam, nulla forma baptismi certa est apud eos, sed quilibet episcopus vel presbyter ordinat sibi formam, in qua baptizat», Mansi xxv, 1237/38. Il s'agit probablement d'un simple malentendu. En réalité la récitation du Psaume 28: «La voix du Seigneur», etc. appartient aux prières préparatoires dans le rit du baptême arménien publié par F. C. Conybeare dans son *Rituale Armenorum* (Oxford 1905) 94, et le texte de l'épître aux Galates 3,27 (voir p. 96) est récité immédiatement après la formule baptismale, qui est celle des Grecs.

²² Eph. 5,26 d'après la Vulgate latine.

²³ 1 Cor. 1,12 d'après la bible arménienne.

²⁴ Il s'agit du pape Alexandre III, chap. «Si quis», De baptismo et eius eff.

Parmi les Orientaux, il en est des Arméniens et d'autres, qui baptisent de la manière suivante. L'un prononce la formule et l'autre accomplit l'immersion dans l'eau. Cela n'est pas non plus un baptême valide, parce que l'intégrité du baptême comporte (l'énonciation de) la formule accompagnée de l'application de la matière. Or, si l'un accomplit l'immersion, tandis qu'un autre prononce la formule, aucune formule n'est employée avec justesse. Car alors on ne peut pas dire: «moi, je te baptise», étant donné que celui (qui prononce ces mots) ne baptise pas. De même les deux ne peuvent pas dire: «nous te baptisons», puisque aucun des deux ne baptise (réellement). Et finalement, l'homme n'administre le baptême qu'en qualité de ministre du Christ. A cause de cela, de même qu'il n'y a qu'un seul Christ, il faut qu'il n'y ait qu'un seul ministre, selon ce qui est dit dans l'épître aux Ephésiens, chap. 4: «un Seigneur, une foi, un baptême»²⁵.

Nous nous sommes étendus sur cette question du baptême prétendu répété parmi les Uniteurs avec une certaine insistance parce qu'à ce sujet on leur a fait souvent des reproches pas tout à fait justes. Nous répétons que, dans bien des cas particuliers, les défauts de forme ou de matière, auront pu être vrais ou seulement supposés. Cependant, même supposés, ils pouvaient engendrer des doutes très réels. Et des doutes de ce genre détermineraient n'importe quel prêtre catholique d'aujourd'hui à conférer le baptême sous la condition usuelle «si non es baptizatus». Dans les missions d'Ethiopie, le vicaire apostolique Mgr. Justin de Jacobis se trouvait devant les mêmes difficultés en 1850. Jusqu'à cette année-là il n'avait jamais soupçonné l'invalidité possible des baptêmes éthiopiens, parce que le rituel éthiopien, qu'il avait examiné soigneusement, semblait garantir une administration parfaitement valide. Seulement avec le temps il avait découvert que les prêtres abyssins n'observaient pas toujours les prescriptions de leur rituel et notamment qu'ils baptisaient assez souvent sans prononcer la formule trinitaire. Sur cela Mgr. de Jacobis fit administrer secrètement et sous condition le baptême à tous ses convertis et procéda de même à l'ordination conditionnelle et secrète du prêtre Abbā Gabra-Mikā'el qui plus tard fut martyrisé et béatifié sous Pie XI.

Etant donné l'existence de doutes sur la validité des baptêmes, la même question se posait, pour ainsi dire, automatiquement pour les ordinations des convertis clercs. Un homme, dont le baptême est douteux, par le fait même n'est plus sûr de son ordination, eût-elle été accomplie selon toutes les prescriptions du rituel. Car la réception valide de n'importe quel autre sacrement présuppose toujours la validité du baptême. De plus, il semble bien qu'il y ait eu des doutes sur la validité même des ordinations. On parlait de diacres qui avaient reçu leur ordre, non d'un évêque, mais d'un simple prêtre. Et on parlait d'évêques qui employaient exactement le même formulaire pour l'ordination de leurs diacres et de leurs prêtres. La «porrectio instrumentorum», considérée par la plupart des théologiens latins comme élément essentiel du rite des ordinations, n'avait pas toujours lieu dans les ordinations arméniennes. Les réponses du synode de Sis de 1345 à ces objections ne sont pas particulièrement satisfaisantes: au fond le synode

²⁵ Eph. 4,5.

décline toute responsabilité pour la manière dont certains évêques accomplissaient leurs ordinations.

Nous n'insisterons pas sur le fait qu'un homme comme Nersès Palenç fit répéter « sous condition » sa consécration épiscopale à Avignon. Et il est parfaitement possible que Daniel Mnour avait raison, lorsqu'il qualifiait de calomnies contre l'église arménienne une bonne partie des 117 points du Libellus adressé à Benoît XII. Mais la liste présentée à Avignon nous montre quand même ce qu'on pensait dans les milieux unionistes de la validité des ordinations arméniennes. L'existence très réelle de doutes, renforcés par ceux qui concernaient la validité même des baptêmes, devait constituer une base assez solide pour les ordinations « sub conditione » à laquelle se résolurent les évêques adhérents à l'union.

La prédication des missionnaires et leur attitude en face de certains usages de l'église nationale n'avait pas manqué de susciter dès le début des réactions chez les vardapets. Un des premiers adversaires de la prédication catholique avait été Mxit'ar de Sasoun²⁶. Il avait reçu sa crosse doctorale à Gaylejor vers 1303, pour s'établir plus tard au couvent de Mecop', où il mourut en 1337. Déjà en 1291 il s'était intéressé aux disputes sur la « xar-noumn ». A ce moment, il avait pris une position plutôt conciliante; il était d'avis que le levain dans le pain eucharistique et l'usage de l'eau ajoutée au vin de la messe, tout en restant défendu aux Arméniens comme contraire aux usages de leur église nationale, pouvait être toléré pour les Syriens et, éventuellement, pour les chrétiens d'autres confessions. C'est seulement plus tard, que Mxit'ar va prendre une position plus intransigente. Au point de vue doctrinal ce même docteur a publié des commentaires sur les épîtres de S. Jean et un traité contre le pape Léon et le concile de Chalcédoine. Il s'était acquis une renommée par sa prédication. On possède de lui une quinzaine de sermons, qui existent en deux rédactions: une première de l'année 1321, quand le mouvement de Qrnay n'avait pas même débuté, et une seconde de 1334. C'est à bon droit que Mgr. Yovsêp'ean présente ce docteur Mxit'ar comme un des premiers adversaires de l'union. La première rédaction des sermons est autographe²⁷, la seconde a été révisée et corrigée par l'auteur²⁸. Ces sermons de Mxit'ar Sasneçi furent assez souvent copiés ou excerpés jusque dans la seconde moitié du 18^e siècle. Yovsêp'ean mentionne un manuscrit, qui en 1899 appartenait à la bibliothèque d'Edchmiadzine sous le numéro 1654; cet exemplaire avait été copié

²⁶ G. Yovsêp'ean (le même qui mourut kat'olikos de Sis) lui a consacré une monographie dans la revue Ararat, dont il existe un tiré à part, plaquette de 32 pages, Vałaršapat 1899, sous le titre *Mxit'ar Sasneçi (Kermaneçi)*, 1260-1337.

²⁷ Actuellement ms arm. 952 d'Erivan. Le colophon de ce ms a été publié par L. S. Xaçikyan, dans sa collection des colophons du 14^e siècle (N. 209, p. 167/8).

²⁸ Elle existe dans le ms 414 du couvent de S. Jacques de Jérusalem; voir Norair Bogharian dans le catalogue des mss arm. de S. Jacques, tome IV, p. 103/6. Dans ce même ms une notice biographique sur Mxit'ar a été ajoutée. En outre Yovsêp'ean, p. 17, mentionne encore un manuscrit de 1330, qui en 1899 portait la cote « 933 » dans le catalogue de la bibliothèque d'Edchmiadzine.

à Jérusalem l'an 1786. D'autres manuscrits qui contiennent les sermons de Mxit'ar Sasneçi en tout ou en partie, sont: Erivan 3276 (17^e siècle), S. Jacques de Jérusalem 147 et 464, Sourb Nšan (Sébaste) 217; pour ce dernier manuscrit voir le *Handes Amsorya* 72 (1958) 203.

Plus tard la réaction nationale contre le mouvement unioniste de Qıray fut organisée dans la région de l'Ernjak par Małaqia Ľrimeçi. Il est vrai que Małaqia n'a pas réussi à détruire complètement l'œuvre de Yohan Qırneçi et de ses compagnons, mais il a fait beaucoup pour empêcher leur rayonnement dans l'Arménie Orientale. Le premier, il réussit à enlever plusieurs communautés à la congrégation des Uniteurs. Et puis ce fut le même Małaqia qui inaugura les collèges d'Aprakouniq et d'Astapat, pré-ludant ainsi à la fameuse école de Tat'ew.

Dans certaines rédactions du Yaysmawourq²⁹ on trouve une biographie de Małaqia au 12 Sahmi. Il était natif du «Pays des Huns», de la ville de Ľrim, qui a donné son nom à la Crimée, d'une famille riche et fort honorable. Après la mort de son épouse il s'était adonné à la vie spirituelle et à l'étude des sciences sacrées. Il s'occupa spécialement de la musique et du chant liturgique. Après avoir reçu l'ordination sacerdotale il fit le voyage de Jérusalem; ensuite il établit sa demeure dans l'Arménie Orientale. C'est ici qu'il consacra le reste de sa vie à combattre les «hérétiques qui font profession de la croyance des deux natures du Christ» (*erkabnak herjouacolq*). Il fonda deux couvents et plaça dans chacun un maître chargé d'enseigner la philosophie et la théologie. Les deux maîtres de son choix étaient Kaxik et Sargis³⁰. Après avoir passé quinze ans dans ces labeurs, Małaqia vint à mourir l'an 833 des Arméniens (= A.D. 1384); il fut empoisonné par sa marâtre sur l'instigation des hérétiques qui professent la croyance des deux natures. Car cette femme était une apostate (*axt'armay*), elle avait embrassé la croyance des deux natures selon la doctrine des Européens...

Le Yaysmawourq ne dit rien des moyens employés par Małaqia dans sa lutte avec les Uniteurs et leurs partisans. Mais quelques détails sont fournis par Fr. Mxit'ariç au 43^e chapitre de son Oullap'araç Girq. Avant sa conversion au catholicisme, suivie par son entrée dans la congrégation des Uniteurs, Mxit'ariç avait vécu longtemps dans l'entourage de Małaqia et de Sargis d'Aprakounq. Il écrivait vers 1410, probablement à Aparaner, en tout cas dans le voisinage immédiat d'Aprakouniq, d'Ernjakay Berd et de P'oradašt, où Małaqia avait joué son rôle. Les renseignements de Mxit'ariç sont ceux d'un adversaire, mais il ne manque pas d'invoquer

²⁹ Le Yaysmawourq est le ménologe de l'église arménienne. Pour le résumé de la vie de Małaqia que nous donnons dans le texte, nous suivons le ms arménien «Or. 6555» du Musée Britannique, fol. 117a–b. Ce ms date de l'année 1489. Le même texte se trouve aussi dans le ms «Or. 4787» de la même collection et dans les mss 10, 213, 695 et 701 des PP Mekhitharistes de Vienne.

³⁰ Le docteur qu'on appelle dans ce texte de son surnom «Kaxik» est Yovhannès Orotneçi, dont on parlera plus loin. Le Sargis mentionné dans le même texte, est Sargis d'Aprakouniq, dont on vient de parler.

l'autorité de témoins encore vivants qui, comme lui-même, avaient vu Małaqia à l'œuvre. Dans le récit de Mxit'ariç, l'auréole de sainteté, dont on avait entouré la figure de Małaqia après sa mort, pâlit considérablement. La vie du grand adversaire de l'union aurait été toute d'ambition et de cruauté, à peine cachée sous les apparences d'un ascétisme hypocrite. Son vrai but était de détruire le mouvement unioniste dans toute l'Arménie Orientale. Il disposait de beaucoup d'argent et savait s'en servir sans jamais reculer devant aucun moyen, soit de ruse, soit de force brutale. De cette manière il réussit à enlever aux Uniteurs beaucoup de leurs monastères et, entre autres, le «Couvent Supérieur» d'Aprakouniq, où il établit l'une de ses écoles. Des fauteurs de l'union qui tombaient entre ses mains, furent torturés sans merci. Finalement, Małaqia fut surpris par une mort soudaine pendant un repas à P'oradašt. Dans cette mort subite plusieurs de ses compagnons virent une punition du ciel; il y en eut quelques-uns qui se rallièrent à l'union et allèrent prendre l'habit des Frères Uniteurs dans le couvent de Kaffa. D'après Mxit'ariç, Małaqia mourant aurait dit qu'il se croyait empoisonné par les Uniteurs.

Par d'autres sources aussi, nous savons que des actes de violence ont été commis contre les Uniteurs et leurs partisans. Le ms arménien «Or. 6798» du Musée Britannique, fol. 126b-127b, contient une notice de ce genre qui provient d'adversaires de l'union. Elle parle d'un vardapet du nom de Yakobos Kołbeçi qui avait adhéré à «l'hérésie des Européens». Avec une dizaine de compagnons il fut bouilli vif dans ces grands chaudrons d'airain que les Arméniens tenaient près de leurs églises pour la préparation du «*matal*»³¹. Cet évènement, d'après l'auteur de la notice, aurait eu lieu «aux jours de Jean d'Orotn».

Jean d'Orotn (Yovhannês Orotneçi, 1313—1386) est le même personnage qu'on rencontre dans la biographie de Małaqia sous son surnom de «Kaxik». A côté de Małaqia Łrimeçi, il a joué un rôle important dans la réaction nationale des Arméniens contre le mouvement unioniste de Qınay. «De jour et de nuit il combattait les chrétiens apostats du pays de l'Ernjak», dit T'ovmas de Mecop³². En effet, c'est Yovhannês Orotneçi, qui, par son enseignement dans plusieurs écoles conventuelles, a préparé la réaction théologique. Il est le vrai fondateur de l'école de Tat'ew qui, sous son disciple et successeur Grigor Tat'ewaçi, deviendra le centre de la réaction autochtone contre le mouvement des Uniteurs.

Yovhannês était né en 1313 à Valand ou Valat'n, petite localité de la province d'Orotn, dont il tirait son surnom. Son père était noble et s'appelait

³¹ L'oblation du «*matal*» (sacrifice d'animaux) et la participation aux repas rituels dont elle était suivie, était une pratique fort ancienne dans l'église arménienne, sévèrement condamnée par les Uniteurs qui y voyaient un usage juif. En réalité, le *matal* semble plutôt le résidu d'un ancien rite de la religion des Khaldiens, plus ou moins christianisé du temps de S. Grégoire l'Illuminateur, et réglé ensuite par plusieurs canons du droit ecclésiastique; cfr. F. C. Conybeare, *Rituale Armenorum* 65—85.

³² *Patmout'iw n Lank T'amouray*, éd. Šahnazarean, p. 15.

Iwanê. Yovhannês avait été parmi les derniers disciples d'Esayi Nçeci dans l'institut de Gaylejour. Peu avant la mort de ce vieux maître, il doit avoir reçu de ses mains la crosse de vardapet. Au début de sa carrière, le jeune vardapet Yovhannês semble avoir eu des relations plutôt amicales avec ses collègues qui s'étaient ralliés à l'union. Pour son enseignement philosophique et théologique il se servait de manuels de Qr̄nay. Cependant, il voyait d'un mauvais œil plusieurs de ses élèves quitter son école pour aller rejoindre le nouvel athénée. Finalement il tomba sous l'influence décisive de Małaqia Łrimeçi. Celui-ci avait compris qu'avec des mesures de violence contre les Uniteurs et leurs partisans il n'obtiendrait que des succès éphémères. Ce qu'il fallait, c'était la création de collèges pour contrebalancer l'enseignement des Qr̄neçiq. La première école fut fondée dans le «couvent supérieur» d'Aprakouniq (*Aprakouneac Verin Vanq*), où les deux vardapets que Małaqia avait su attirer, Sargis Aprakouneçi et Yovhannês Orotneçi, enseignèrent ensemble pendant un certain temps. Le dernier y continuait son enseignement, Sargis fut transféré d'abord à Astapat dans la province de Naxijewan, puis à Souxaray Vanq (*Xarap'ašt*). Il y eut encore d'autres couvents, dans lesquels Małaqia et ses amis organisèrent ou réorganisèrent les études sur des bases traditionnelles et nationales: ainsi à Ernjakay Berd, à Tat'ew — où l'Orotneçi enseigna aussi pendant quelque temps — et à Mecop'. Après la mort de Yovhannês, ce fut l'école de Tat'ew qui devint le centre principal de la réaction. Comme dans l'école de Qr̄nay, dans celle de Tat'ew aussi, l'enseignement principal portait sur la théologie et ses différentes branches, mais les sciences profanes n'y étaient nullement négligées. On accordait une place très honorable à l'étude de la philosophie d'Aristote³³. On l'étudiait d'après la méthode scolastique introduite à Qr̄nay par les Dominicains d'Europe. On était très au courant de la littérature scolastique occidentale pour autant qu'elle avait été rendue accessible aux Arméniens dans les traductions de Qr̄nay.

Nos bibliothèques possèdent un nombre assez considérable de livres et de traités sous le nom de Yovhannês Orotneçi: un commentaire sur le commencement de la Genèse, une chaîne sur le prophète Isaïe, un commentaire sur le livre de Job, sur l'évangile de S. Matthieu et de S. Jean et sur les épîtres de S. Paul. Ensuite des sermons, un traité sur l'âme, des commentaires sur les Catégories et le Perihermeneias d'Aristote et encore des commentaires sur Philon d'Alexandrie, Porphyre et sur les discours dits «Aï ors» de S. Grégoire de Nazianze. Sous son nom on a aussi quelques traités de controverse contre les missionnaires européens et leurs adhérents. Mais

³³ Récemment l'Académie Arménienne soviétique des Sciences a édité les commentaires de Yovhannês Orotneçi sur les Catégories d'Aristote et l'Eisagogê de Porphyre avec traduction russe de MM A. A. Adamyan et V. K. Čaloyan (Erivan, 1956). C'est dommage que les éditeurs n'ont pas profité de l'occasion pour comparer leurs textes avec le ms 293 des Mekhitharistes de Vienne, qui date de 1350 et contient entre autres choses des commentaires sur les mêmes livres, tels qu'on les enseignait dans l'école de Qr̄nay depuis 1344.

il paraît que plusieurs de ces écrits ont été retravaillés et mis en circulation par Grégoire de Tat'ew et il est malaisé de distinguer avec certitude le travail du maître et les adjonctions du disciple, dont la renommée allait bientôt surpasser celle de Yovhannès.

Grigor Tat'ewaçi (1340-1411) avait déjà acquis une certaine réputation dans sa jeunesse. Comme Małaqia Łrimeçi, il avait séjourné quelque temps dans la communauté arménienne de Jérusalem, où l'opposition contre les uniates de Cilicie était très vive. Il avait débuté dans l'enseignement et dans la prédication au collège d'Aprakouniq. Sous Yovhannès Orotneçi, l'opposition des vardapets s'était surtout dirigée contre les innovations liturgiques de l'école de Qrnay. Sous Grégoire de Tat'ew, qui lui succéda en 1386, les différends doctrinaux s'accroissent de plus en plus. Dès que Grégoire eut pris en main la direction de l'école de Tat'ew, le nombre des étudiants augmenta considérablement. Il inspira à ses disciples une vive horreur contre l'église romaine et la théologie des Européens. Dans les nombreux écrits de Grégoire et de ses élèves, les doctrines des Uniteurs étaient combattues sur tous les points essentiels, tels que le dogme des deux natures dans le Christ, la procession du S. Esprit du Père et du Fils, la primauté de S. Pierre de ses collègues dans l'apostolat, l'autorité du concile de Chalcédoine, etc. Selon la tradition des ses prédécesseurs, Grégoire s'occupait non seulement de questions théologiques, mais aussi de l'étude de la philosophie. En dehors de son activité scolaire et littéraire, il sut trouver le temps de prêcher et de prêcher beaucoup. C'est surtout par ses sermons que son influence rayonna dans toute l'Arménie Orientale.

Le ms arm. 153 de la Bibl. Nat. de Paris, fol. 134b-137a, contient une petite notice biographique de Grégoire de Tat'ew dans le style traditionnel des Yaysmawourq.

«Vie et commémoration de notre grand docteur Grigor Tat'ewaçi. Ce bienheureux docteur, plein de la grâce ineffable du Saint-Esprit, était le fils de parents pieux. Le nom de son père fut Ami[r] Sargis de la province de Qajberouniq, de la ville d'Arçêš. Sa mère était du village de P'arp. A cause de la persécution des impies, ils s'en furent habiter à Vayoy Jor en Siounie. Sa mère mit au monde un fils, puis elle cessa d'enfanter. Mais pleine de confiance en Dieu, ils priaient et suppliaient afin d'obtenir encore d'autres enfants par l'intercession de S. Grégoire notre Illuminateur. Et dans un songe prophétique, S. Grégoire leur apparut, tenant dans la main des cierges qui ne répandaient qu'une faible lueur. Il dit à la mère: Dieu a exaucé tes prières! Par mon intercession, Il va te donner un fils. Prends ces cierges et conserve-les auprès de toi. Le fils qui te naîtra, rallumera ces cierges éteints avec la lumière de la vraie foi. Puis elle enfanta un fils, auquel on donna nom de Grégoire. Quand l'enfant eut atteint l'âge de sept ans, on l'envoya à l'école pour apprendre la science des livres sacrés. Il se rendit à la ville arménienne de Tiflis et rencontra le grand docteur des Arméniens Yovhannès Orotneçi, disciple du grand Esayi. Yovhannès vit son grand désir d'apprendre les sciences sacrées et le garda près de lui, en l'instruisant sans interruption pendant 28 ans dans la science des docteurs. Il le prit comme compagnon dans un voyage à Jérusalem, la ville qui a été honorée par la présence de Dieu. C'est ici que Grégoire reçut l'ordination sacerdotale et la plénitude de la grâce du Saint-Esprit. Puis Yovhannès s'en alla à Eznkay, dans le pays d'Ekeliq, où il lui conféra la crosse de la dignité de vardapet; de là il rentra dans son pays. Beaucoup de vardapets se mirent ensemble pour illuminer

notre peuple arménien et beaucoup de fils dans les provinces... (omission dans le texte). Il réduisit au silence les hérétiques qui font profession des deux natures. L'an 835³⁴ il s'en alla vers le Christ et, par le consentement de tous les vardapets, la chaire de l'enseignement de tous les Arméniens fut confiée au grand Grégoire. Car de même que les apôtres avaient reçu le Saint-Esprit et communiquèrent ce don à tout le monde, lui aussi avait reçu les dons de l'Esprit et les communiqua aux fils de l'église. Il composa beaucoup de livres et expliqua toutes les sentences difficiles. Il illumina l'esprit des vardapets et des étudiants au sujet des difficultés de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que des sciences profanes. Vers la fin de l'an 854 de notre ère³⁵, il se rendit dans le pays de Qajberouniq, au couvent de la Mère de Dieu qu'on appelle celui de Mecop³⁶. Il y réunit bon nombre³⁶ de religieux et de vardapets qu'il fit bénéficier pendant une année entière de ses instructions lumineuses, pleines de sagesse divine. Dans une grande et terrible révélation nocturne qu'il eut en songe, il vit trois morts qui se tenaient devant lui, les pieds enroulés de bandeaux. Et il dit: qui êtes-vous? Ils répondirent: nous sommes trois kat'olikosq d'Alt'amar, condamnés et excommuniés! Mais pour l'amour du Christ et par le salut de ton âme, nous te conjurons de solliciter une absolution de la part du grand kat'olikos qui est le successeur de Grégoire l'Illuminateur. Réveillé de son sommeil, il pleura amèrement sur leur damnation et envoya une lettre au kat'olikos Têr Yakob à Sis³⁷, qui leur³⁸ donna des évêques, les bénit par lettre et leur accorda l'absolution de leur excommunication. Et il n'y eut plus qu'un pasteur et un troupeau. Après cela il revint à son siège privilégié, à la sainte communauté de l'apôtre Ėstat'ê³⁹ et la même année il termina sa carrière terrestre, l'an 859 de notre ère (= A.D. 1410), pour entrer dans la gloire du Christ. Ayant suivi les traces de S. Grégoire l'Illuminateur, il s'en alla à la Jérusalem céleste pour prendre place dans les chœurs des anges».

En 1113 Dawit', évêque alors d'Alt'amar, descendant de la maison royale des Bagratides, s'était fait élire «kat'olikos de tous les Arméniens» par un conciliabule de cinq évêques dissidents. Ses prétentions ne furent pas reconnues, mais il réussit à fonder une église arménienne autonome, dont les chefs, toujours élus dans la famille princière des Arcrouniq, retenaient le titre usurpé. Le kat'olikos d'Alt'amar, excommunié par les successeurs du saint Illuminateur, qui siégeaient d'abord à Hromklay et puis à Sis, se maintint pendant des siècles, grâce à la puissance de sa famille et grâce aussi à l'opposition toujours existante entre les Arméniens transcaucasiens et ciliciens. Vers la fin de sa vie, Grégoire de Tat'ew s'est servi de sa grande autorité pour éteindre ce schisme déjà plusieurs fois séculaire. Il réussit à ramener les Arméniens de Qajberouniq sous l'autorité du kat'olikos de Sis qui, de ce temps, s'était détaché de nouveau de l'union romaine. Le ms 245 de S. Lazare contient, fol. 248b-253b, une lettre encyclique adressée à cette occasion par Grigor Tat'ewaçi aux habitants d'Arçêš, de Berkri et d'Arckê, qui, jusque-là avaient été sous l'obédience d'Alt'amar. Grégoire avait conçu l'idée

³⁴ = A. D. 1386; d'après d'autres sources il est mort le 12 janvier 1388; voir L. S. Xaçikyan dans la collection des colophons du 15^e siècle, Tome I (Erivan 1955) 272 (N. 300).

³⁵ A lire probablement: 857 = A. D. 1408.

³⁶ Plus de 80 au dire de T' ovmas de Mecop³⁶.

³⁷ Ce devait être Yakobos III Sëseçi, kat'olikos de 1408 à 1411.

³⁸ aux Arméniens de Qajberouniq.

³⁹ le couvent de Tat'ew.

d'unifier l'église arménienne dans l'intérêt de sa lutte contre l'influence de Rome. Le kat'olikos d'Alt'amar avait tout à craindre du prestige extraordinaire qui entourait le scolarque de Tat'ew. Celui-ci dans les colophons du temps est célébré comme le «trois fois grand» et le «sept fois lumineux». T'ovmas de Mecop' qui avait vécu plusieurs années avec lui, parle de son maître en ces termes⁴⁰: «Il avait la parole riche et abondante. Jamais dans aucun peuple on n'a vu un homme semblable; il était un second Grégoire de Nazianze et en même temps un autre Jean Chrysostome . . . Ceux qui le voyaient et l'écoutaient furent transportés dans la béatitude, car son aspect était merveilleux et souvent nous avons entendu dire aux gens: c'est sous une telle figure que le Christ a dû paraître quand Il était venu sur terre! C'est lui encore qui, à cause d'une vision nocturne, détacha le pays d'Arçêš de l'obédience d'Alt'amar . . . » Pendant la première moitié du 14^e siècle, le kat'olikos d'Alt'amar avait encore 14 diocèses sous sa juridiction. Dans les écrits des Uniteurs, nous voyons que ceux-ci ne manquaient pas de mettre en évidence la division existante parmi les Arméniens non uniates, pour en tirer des arguments en faveur du pape comme pasteur universel de toute l'église chrétienne et fondement indispensable de l'unité voulue par le Christ. L'influence du Tat'ewaçi et de ses nombreux disciples avait donc gagné la région de Qajberouniq à une réunion avec kat'olikosat de Sis. Mais la mort de Grégoire, survenue peu après, l'empêcha de réaliser pleinement son but, qui était l'unification du peuple entier sous un seul chef. Avant de mourir, il avait confié la réalisation de ces projets à un des plus fervents parmi ses disciples, T'ovmas de Mecop'. Même celui-ci ne réussit pas tout à fait à éteindre le schisme; l'église autonome d'Alt'amar a continué son existence jusque dans le 19^e siècle. Cependant les efforts de T'ovmas Mecop'eçi eurent un résultat des plus importants dans l'histoire de l'église arménienne. Malgré l'opposition de Sis, il obtint que le siège du kat'olikosat fut transféré en Arménie Orientale. En 1441 il fit élire Kirakos de Xorvirap comme kat'olikos et celui-ci établit son siège à Edchmiadzine. D'après les traditions chères aux Arméniens, c'était à Edchmiadzine que le saint Illuminateur lui-même avait eu sa résidence. C'est là que le «Fils unique était descendu» pour se manifester au fondateur de l'église nationale. L'endroit ne manquait pas de prestige. Le kat'olikos de Sis maintint son titre et le transmit à ses successeurs, mais le transfert du kat'olikosat à Edchmiadzine contribua beaucoup à fortifier la conscience nationale des Arméniens et, par là même, à nuire à la cause de l'union de leur église avec le Siège de Rome. Depuis le quinzième siècle Edchmiadzine est resté le centre spirituel des Arméniens non uniates, dits «Grégoriens», malgré la réunion éphémère de quelques-uns de ses pontifes avec le siège de Rome pendant le 17^e et 18^e siècles.

⁴⁰ *Patmout' iwn Lank T'amouray*, éd. Šahnazarean, p. 34/5.